# 

# Descriptif type : Marmoleum modal

**Revêtement de sol linoléum en dalles ou en lames**  
  
Fourniture et pose d’un revêtement de sol linoléum en dalles de 50 x 25 cm(1), 50 x 50 cm, ou en lames de 25 x 100 cm(1) bénéficiant d'un Avis Technique n°12/12-1618\_V2 apte à l'usage dans les locaux au plus classés UPEC U4 P3 E1/2 C2 type Marmoleum modal(2).  
  
Selon la norme NF EN 433, sa résistance au poinçonnement sera de 0,08 mm.  
  
Composé d’huile de lin, de résines naturelles, de farine de bois, de pigments et de charges minérales, il sera naturellement antibactérien et résistera à la brûlure de cigarettes.  
  
Il bénéficiera d’une protection de surface d’usine TOPSHIELD² évitant toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement et une résistance testée et éprouvée aux agents tâchant type bétadine, éosine…  
  
Les dalles se posent à joints vifs ou soudées à chaud avec traitement des rives selon les dimensions et bénéficient du classement E1/E2 sur béton et E1 sur bois. Pour les petits formats posés à joints vifs classement E1.  
  
Il bénéficiera impérativement d’une garantie de 10 ans et pourra obtenir une extension jusqu’à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant(3)).  
  
  
**Mode de pose :**  
Pose collée : Mise en œuvre et type de colle (type V40 green) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.2.    
En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support, l’Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu’implique   
le classement E.    
E1 : joints vifs sur support béton ou bois (tous formats) ou joint soudés à chaud sur support bois  
E1/E2 : joints soudés à chaud sur support béton  
Dans le cas d’une pose sur terre-plein, l’entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.2.    
L’entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : cordons de soudure – plinthes – formes d’appui en cas de remontées en plinthes…  
  
**Entretien :**    
L’entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d’entretien du fabricant.  
La notice d’entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.   
  
  
  
*(1) Formats 25x50 cm et 25x100 cm conviennent uniquement pour les locaux E1. (2) Convient aussi pour les locaux U3P3. Décors slate hors Avis technique. (3) L’extension de garantie peut s’appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d’un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).*